

ENQUÊTE SALARIALE PORTANT SUR LES PROFESSIONNELS RH

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS PROVINCIAUX — QUÉBEC


CRHA Canada et HRP Ontario ont mandaté la firme CROP pour réaliser une enquête sur la rémunération auprès de leurs professionnelles et professionnels en ressources humaines (PRH).


Objectifs :

- Déterminer les types d'emploi et certaines informations spécifiques sur les employeurs actuels des PRH
- Évaluer les conditions d'emploi des PRH
- Mesurer la rémunération et les avantages sociaux des PRH
- Tracer un profil sociodémographique des PRH

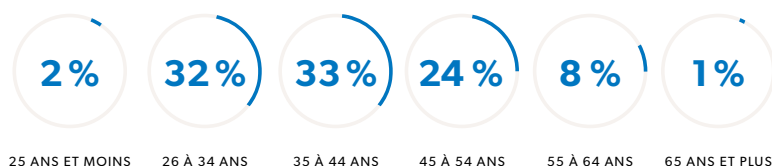
L'ENQUÊTE EN BREF

 Du 14 novembre 2024 au 22 janvier 2025

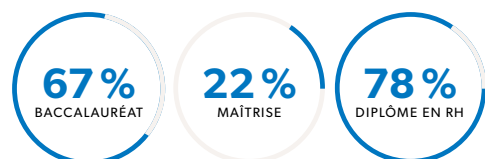
 44 442 PRH au Canada ont reçu l'invitation à participer, dont 11 956 PRH au Québec

 **2995 CRHA | CRIA ont répondu au sondage**
(taux de réponse de près de 25,1 %)

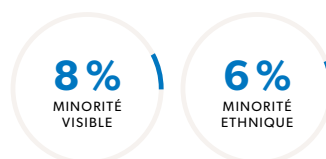
RÉPARTITION PAR GROUPE D'ÂGE



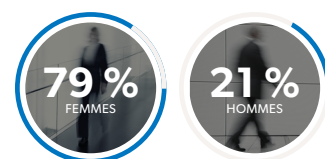
FORMATION



DIVERSITÉ



GENRE



EMPLOI

96 % EN POSTE À TEMPS PLEIN

TITRE PROFESSIONNEL

96 % DÉTIENNENT UN TITRE PROFESSIONNEL RH

RÉSULTATS

PRATIQUE RH

- 84 % occupent un poste exclusivement en GRH alors que 16 % combinent RH | RI et autres tâches.
- 68 % ont des tâches directement liées à la gestion RH | RI.
- 90 % travaillent en entreprise/organisation (fonction publique, parapublique, OBNL, etc.) contre 10 % en pratique privée.

BIEN-ÊTRE ET CHARGE DE TRAVAIL

- Bonheur au travail :** moyenne de 7,5/10 (57 % notent 7 ou 8), soit légèrement plus élevée que dans les autres provinces.
- Charge de travail :** 48 % considèrent leur charge équilibrée alors que 46 % croient en avoir trop sur les épaules.
- Risques psychosociaux :** 59 % travaillent dans une organisation qui a adopté des mesures. *(Le Québec et le Nouveau-Brunswick sont meneurs en la matière.)*
- Mobilité :** 6 % en recherche active d'emploi alors que 47 % sont à l'affût de possibilités. *Ces chiffres sont très semblables aux résultats canadiens.*

EMPLOI ACTUEL

- 43 % des PRH en pratique privée ont 25+ ans d'expérience contre 13 % pour l'ensemble des répondantes et répondants.
- 67 % sont généralistes alors que 33 % sont spécialistes. *(Semblable aux résultats canadiens et de 2017)*
- Principaux domaines RH : dotation (22 %), relations de travail (21 %).
- 62 % travaillent pour une entreprise ou une organisation dans le secteur privé².
- 41 % sont en poste depuis ≤3 ans. *(Semblable aux résultats canadiens et de 2017)*

DESCRIPTION DES EMPLOYEURS

- 40 % basés à Montréal
- 48 % travaillent en milieu syndiqué. *(Résultat supérieur aux résultats canadiens)*
- Secteurs : service (54 %), administration publique (15 %), fabrication (15 %)
- 9 %¹ exercent pour la filiale d'une société canadienne. *(Résultat semblable aux résultats canadiens)*
- 31 %¹ travaillent dans des entreprises de 100-499 employés et 20 % dans des entreprises de 5 000+ employés.
- 86 %¹ ont un service RH. *(De ce nombre, 42 % comptent 1-5 employés et 37 % plus de 15.)*
- 73 % relèvent de la DRH, 20 % de la direction générale.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps de travail¹ :** moyenne de 37,5 h/semaine contre 37,8 h/semaine en 2017. *(Le Québec détient la plus basse moyenne au pays.)*
- Horaire :** 91 % travaillent 5 jours/semaine.
- Vacances¹ :** moyenne de 21,5 jours/an contre 19,4 jours en 2017. *(Le Québec détient la plus haute moyenne au pays.)*
- Jours de maladie¹ :** 5,2/an en moyenne versus 5,9 en 2017. 58 % perdent ces journées si elles ne sont pas utilisées à l'intérieur de la période de référence. 34 % n'ont pas de limite de jours.
- Journées personnelles¹ :** 3,6/an en moyenne; 18 % n'en ont aucune et 24 % n'ont pas de limite.
- Télétravail¹ :** 93 % y ont accès, comparativement à 83 % au Canada.
 - 2 jours/semaine : 26 %
 - 3 jours/semaine : 22 %
 - Il est plus populaire dans les très grandes entreprises (+ 1000 employés) ou très petites entreprises (< 50 employés).

RÉMUNÉRATION

À SALAIRE

- Salaire annuel :** moyenne de 106 519 \$ (hausse de 24 149 \$ depuis 2017). Une personne sur 2 gagne 100 k\$ ou plus. *Ces résultats sont semblables à la moyenne canadienne.*
 - CRHA|CRIA : moyenne de 107 256 \$
 - PRH sans titre professionnel : moyenne de 90 369 \$
- Augmentation :** moyenne de 6,7 % en un an. 31 % ont eu 7 % et plus.
- Satisfaction :** 26 % sont très satisfaits de leur salaire et 56 % sont assez satisfaits. 8 % sont satisfaits de leur augmentation.
- Échelle salariale :** 71 % en ont une proposée pour leur poste.
- Transparence salariale :** 35 % y ont accès et 12 % y auront accès dans la prochaine année. *(Résultat un peu plus faible que les résultats canadiens)*
- Prime de performance :** 51 % y ont accès. 83 % liée au rendement de l'organisation et 75 % liée à la performance individuelle.
 - 5 % du salaire de base : 11 %
 - Jusqu'à 25 % ou plus du salaire : 12 %

PRATIQUE PRIVÉE

- À leur compte : 45 % ont facturé pour 150 k\$ et plus l'an dernier
- 45 % facturent entre 150 \$ et 199 \$/heure

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

- 44 % font régulièrement des heures supplémentaires (plus haute moyenne canadienne), 80 % peuvent les refuser.
- 31 % sont rémunérés pour heures supplémentaires (70 % en temps compensatoire).

ASSURANCES

- **Types :** (légèrement supérieures aux autres provinces pour toutes les catégories)
 - assurance salaire de longue durée : 94 %
 - assurance vie : 95 %
 - assurance salaire de courte durée : 72 %
 - assurance maladie grave : 64 %
- **Couverture :**
 - médicaments sous prescription : 95 %
 - frais dentaires : 75 %
 - frais d'optique et soins visuels : 66 %
 - suivi médical au privé : 31 %
 - soins en santé mentale : 92 %
 - services paramédicaux (massothérapie, physiothérapie, etc.) : 92 %
- **Satisfaction du régime d'assurances :** 7,0/10 en moyenne
- **Régime d'assurance flexible :** 39 % en ont un. *(Ce type de régime est plus populaire au Québec que partout ailleurs au Canada)*
- Seulement 6 % des employeurs ne contribuent pas aux primes d'assurance.

AVANTAGES SOCIAUX (autres que les assurances)

- **Achat d'actions :** augmentation depuis 2017 (achat d'actions : 16 %, option d'achat d'actions : 9 % et octroi d'actions : 9 %)
- **Retraite :** 83 % ont un régime de retraite (dans 75 % des cas, l'employeur verse un pourcentage fixe prédéterminé).
 - REER collectif : 37 %
 - régime à prestation déterminée : 33 %
 - régime à cotisation déterminée : 20 % (résultat supérieur aux résultats canadiens)
- **Avantages populaires :**
 - Programme d'aide aux employés : 89 %
 - Remboursement de la cotisation à un ordre/association RH : 85 %
 - Remboursement des frais de téléphone : 71 %
- **Formation :** 79 % ont suivi une formation en 12 mois, 87 % ont reçu un remboursement.
- **Bonis à la signature :** seulement 9 % parmi les personnes ayant changé d'emploi en 2 ans.

CRITÈRES D'IMPORTANCE

- Priorités pour choisir un emploi :
 - flexibilité d'horaire (61 % de 9-10/10)
 - rémunération (54 % de 9-10/10)
 - journées de vacances (51 % de 9-10/10)
- 3 éléments les plus valorisés en milieu de travail : relation avec le superviseur, climat de travail et autonomie

¹ Les répondantes et répondants qui travaillent en pratique privée pour un cabinet ou au sein d'une entreprise/organisation.

² Les répondantes et répondants qui travaillent au sein d'une entreprise/organisation.

📍 1200, avenue McGill College, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 4G7

☎ 514 879-1636 ou 1 800 214-1609

@ info@ordrecrha.org

🌐 ordrecrha.org

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés